



4)- Le Cahier des Charges (suite...)

(ensemble descriptif des fonctions de services et fonctions contraintes)

4.1 => Le Cahier Des Charges est le document par lequel un **DEMANDEUR** exprime le besoin devant être satisfait par l'Objet Technique à destination du **CONCEPTEUR**. Il a valeur de **CONTRAT à RESPECTER**.

4.2 => Les **FONCTIONS** et **CONSTRAINTES** font référence à l'ensemble du cycle de vie de l'objet technique (exemple *l'énergie pour la conception / le coût pour la commercialisation / les matériaux pour la fin de Vie du produit*).

4.3 => Toutes les fonctions de service et contraintes définies, sont assorties d'un ou plusieurs **CRITERES d'appréciation** devant permettre de vérifier le choix de solution. Souvent le critère est une caractéristique mesurable (dureté, dimension, luminosité, masse, coût, etc...).

4.4 => Pour être valides les critères peuvent être assortis d'un **NIVEAU d'observation** (quantifié en tolérance maxi/mini ou en valeur de constat de satisfaction oui/non). On parle aussi de **FLEXIBILITE**...

Aide à la démarche de projet

Comment caractériser les fonctions de service que doit respecter votre réalisation ?

Pour caractériser les fonctions de service que doit respecter votre réalisation, il est conseillé de réaliser un tableau :

1. Lister l'ensemble des fonctions de service que votre réalisation doit mobiliser.

2. Qualifier les différents services à réaliser en identifiant les différents critères d'appréciation à respecter.

3. Pour chaque critère, quantifier si possible les niveaux qui doivent être atteints.

	Fonctions ou contraintes	CRITERES	NIVEAUX
FS1	...	Critère 1.1 ...	Niveau 1.1
		Critère 1.2 ...	Niveau 1.2
FS2	...	Critère 2.1 ...	Niveau 2.1
		Critère 2.1 ...	Niveau 2.2
		Critère 2.1 ...	Niveau 2.3
...



4)- Le Cahier des Charges (suite...)

(ensemble descriptif des fonctions de services et fonctions contraintes)

4.1 => Le Cahier Des Charges est le document par lequel un **DEMANDEUR** exprime le besoin devant être satisfait par l'Objet Technique à destination du **CONCEPTEUR**. Il a valeur de CONTRAT à RESPECTER.

4.2 => Les **FONCTIONS** et **CONTRAINTES** font référence à l'ensemble du cycle de vie de l'objet technique (*exemple l'énergie pour la conception / le coût pour la commercialisation / les matériaux pour la fin de Vie du produit*).

4.3 => Toutes les fonctions de service et contraintes définies, sont assorties d'un ou plusieurs **CRITERES d'appréciation** devant permettre de vérifier le choix de solution. Souvent le critère est une caractéristique mesurable (dureté, dimension, luminosité, masse, coût, etc...).

4.4 => Pour être valides les critères peuvent être assortis d'un **NIVEAU d'observation** (quantifié en tolérance maxi/mini ou en valeur de constat de satisfaction oui/non). On parle aussi de **FLEXIBILITE**...



4)- Le Cahier des Charges (suite...)

(ensemble descriptif des fonctions de services et fonctions contraintes)

4.1 => Le Cahier Des Charges est le document par lequel un **DEMANDEUR** exprime le besoin devant être satisfait par l'Objet Technique à destination du **CONCEPTEUR**. Il a valeur de CONTRAT à RESPECTER.

4.2 => Les **FONCTIONS** et **CONTRAINTES** font référence à l'ensemble du cycle de vie de l'objet technique (*exemple l'énergie pour la conception / le coût pour la commercialisation / les matériaux pour la fin de Vie du produit*).

4.3 => Toutes les fonctions de service et contraintes définies, sont assorties d'un ou plusieurs **CRITERES d'appréciation** devant permettre de vérifier le choix de solution. Souvent le critère est une caractéristique mesurable (dureté, dimension, luminosité, masse, coût, etc...).

4.4 => Pour être valides les critères peuvent être assortis d'un **NIVEAU d'observation** (quantifié en tolérance maxi/mini ou en valeur de constat de satisfaction oui/non). On parle aussi de **FLEXIBILITE**...